



Bourgeoisie de Saint-Léonard

Comptes 2023



Bourgeoisie de Saint-Léonard

Convocation

**Les bourgeoises et bourgeois de Saint-Léonard sont convoqués
en assemblée, le**

**lundi 25 mars 2024 à 20h00,
à la salle de la Cible.**

ORDRE DU JOUR :

- I. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 27 mars 2023**
- II. Lecture des comptes 2023**
- III. Rapport de l'organe de révision**
- IV. Approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision
(LCo, art. 17, al. 1, lettre b)**
- V. Captage eau potable « Tracuit » : information**
- VI. Présentation du plan financier 2024-2027**
- VII. Budget 2024 : présentation et adoption**
- VIII. Nomination statutaire**
- IX. Divers**
- X. Marende**

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au greffe communal, tous les matins, du lundi au vendredi (de 10h00 à 12h00) et le lundi après-midi (de 14h00 à 17h00) jusqu'à la date de l'assemblée. Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 27 mars 2023, les comptes et le budget sont également disponibles sur le site internet communal.

Bourgeoisie de Saint-Léonard

Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 27 mars 2023 – Procès-verbal décisionnel

Approbation des comptes 2022 et du rapport de l'organe de révision

Les comptes 2022 et le rapport de l'organe de révision sont acceptés à l'unanimité par mains levées.

Budget 2023 : présentation et adoption

Le budget 2023 est accepté à l'unanimité par mains levées.

Agrégations bourgeoisiales

M. Patrick Pannatier et ses deux enfants Martine et Maxime sont acceptés dans notre Bourgeoisie à l'unanimité par mains levées.

Procès-verbal complet

Le procès-verbal complet est disponible en scannant ce QR code ou en se rendant sur le site internet : www-st-leonard.ch (rubrique « officiel » / « Bourgeoisie »)



Message Introductif

Comptes 2023

L'exercice 2023 présente des charges avant amortissements et attribution aux fonds de financements spéciaux de CHF 48'460.65 et des revenus de CHF 121'696.71. Il boucle ainsi avec une marge d'autofinancement de CHF 73'236.06 et un excédent de revenu de CHF 66'631.80, soit un montant légèrement inférieur au budget de CHF 67'700.- (-1.6%).

Au niveau des charges, les frais d'assemblées et sorties s'élèvent à CHF 1'702.40, soit 78% de moins qu'en 2022, ce poste fluctuant en fonction de l'organisation de la sortie des Bourgeois bisannuelle. Le poste « Impôts communaux et cantonaux » est plus élevé que budgétisé en raison de la comptabilisation des taxations définitives des impôts communaux pour deux exercices (2021 et 2022) sur l'année 2023. Un amortissement de 10% de l'investissement net pour le captage de l'eau potable de Tracuit a été réalisé, soit CHF 3'150.-.

Au niveau des produits, les fermages de terrains et de vignes pour CHF 29'987.90 et les redevances diverses pour CHF 85'110.45 permettent à notre Bourgeoisie d'encaisser des montants intéressants, principalement par l'exploitation de la place de dépôt et de tri de matériaux pierreux et terreux, ainsi que par le contrat de la Télécabine de Vercorin SA.

Dans les investissements, le solde des travaux pour les pâturages boisés à Tracuit provisionné au 31.12.2022 a été réalisé. Après déduction des subventions cantonales et des ventes de bois dont a bénéficié la Bourgeoisie, CHF 3'286.85 sont à charge de la Bourgeoisie et complètement amortis sur l'exercice 2023. Quant au captage d'eau potable à Tracuit, le solde des provisions constituées au 31.12.2022 se monte désormais au 31.12.2023 à CHF 192'960.10 pour la suite des travaux et à CHF 226'738.- pour le subventionnement attendu.

La fortune de la Bourgeoisie s'élève dès lors à CHF 430'179.27 au 31.12.2023, en augmentation de CHF 66'631.80 par rapport à l'exercice précédent.

Budget 2024

Le budget 2024 prévoit des charges en augmentation de CHF 8'550.- par rapport au budget 2023, soit CHF 69'400.-. Relevons l'augmentation de la charge d'amortissement liée au solde des travaux de rénovation du captage d'eau potable à Tracuit (+ CHF 6'250.-) ainsi que celle des frais d'assemblée et de sortie liée à la sortie des Bourgeois 2024 (+ CHF 7'000.-). Quant au poste frais d'entretien et frais de culture, son budget est diminué (- CHF 7'500.-) afin de tenir compte de la baisse des frais d'entretien des parcelles de vignes rénovées en 2022.

Les travaux de rénovation du captage d'eau potable impliquent un investissement plus important qu'initialement prévu. En effet, la révision du périmètre des travaux (incluant le raccordement de la fromagerie et de la cabane des Arolles ainsi que les travaux de remise en état du drainage derrière le bâtiment de la fromagerie), l'augmentation du coût des fournitures (conduites) et la complexité du dossier impactant les honoraires du bureau d'ingénieurs à la hausse nécessitent un investissement supplémentaire de CHF 160'000.- subventionné à hauteur de CHF 95'000.-. Relevons que CHF 40'000.- pour des divers travaux imprévus sont compris dans cet investissement supplémentaire et ne sont, pour le moment, pas reconnus par le Canton au titre de subventionnement. Le coût imputable à la Bourgeoisie se montera par conséquent au maximum à CHF 135'000.- alors que celui-ci était estimé à CHF 70'000.- à la fin de l'exercice 2021.

Avec un total des charges avant amortissement de CHF 60'000.- et des produits s'élevant à CHF 124'600.-, une marge d'autofinancement de CHF 64'600.- est ainsi générée, à laquelle il y aura lieu de déduire un amortissement de CHF 9'400.-. Un excédent de revenu de CHF 55'200.- est ainsi prévu à l'occasion de ce budget.

Le Conseil bourgeoisial

Comptes récapitulatifs 2023

	Fonctionnement		Investissements		Amortissements
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Comptables
Investissements nets	48 460.65	121 696.71	16 539.30	13 252.45	6 435.85
Marge d'autofinancement			3 286.85		
Amortissements comptables	6 435.85	73 236.06			
Attribution aux fonds et fin. spéciaux	168.41				
Excédent de revenu	66 631.80				
	73 236.06	73 236.06			

Comptes de financement

	Dépenses	Recettes
Marge d'autofinancement		73 236.06
Investissements nets	3 286.85	
Excédent de financement	69 949.21	
	73 236.06	73 236.06

Variation de la fortune

	Dépenses	Recettes
Excédent de financement		69 949.21
Report au bilan des investissements		3 286.85
Amortissements comptables	6 435.85	
Attribution aux fonds et fin. spéciaux	168.41	
Augmentation/Diminution fortune	66 631.80	
	73 236.06	73 236.06

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	77'818.50	57'700.00	48'460.65
Revenus financiers	+ CHF	155'301.65	128'550.00	121'696.71
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	77'483.15	70'850.00	73'236.06
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	77'483.15	70'850.00	73'236.06
Amortissements planifiés	- CHF	3'500.00	3'150.00	6'435.85
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	168.41
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	-	16'498.69
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	37'532.90	-	16'498.69
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	36'450.25	67'700.00	66'631.80
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	349'441.30	-	16'539.30
Recettes	- CHF	314'441.30	-	13'252.45
Investissements nets	= CHF	35'000.00	-	3'286.85
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	77'483.15	70'850.00	73'236.06
Investissements nets	- CHF	35'000.00	-	3'286.85
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	42'483.15	70'850.00	69'949.21

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	32'471.60	-	25'000.00	2'250.00	26'177.90	2'250.00
1	Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2	Formation	-	-	-	-	-	-
3	Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4	Santé	-	-	-	-	-	-
5	Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6	Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	15'141.25	27'990.00	19'250.00	33'000.00	13'075.91	26'801.86
9	Finances et impôts	71'238.55	127'311.65	16'600.00	93'300.00	32'309.79	109'143.54
Total des charges et des revenus		118'851.40	155'301.65	60'850.00	128'550.00	71'563.60	138'195.40
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		36'450.25		67'700.00		66'631.80	

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	-	-	-	-	-	-
1	Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2	Formation	-	-	-	-	-	-
3	Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4	Santé	-	-	-	-	-	-
5	Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6	Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	349 441.30	314 441.30	-	-	16 539.30	13 252.45
9	Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		349 441.30	314 441.30	-	-	16 539.30	13 252.45
Excédent de dépenses			35 000.00		-		3 286.85
Excédent de recettes		-		-		-	

Compte de résultats échelonné		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	9'454.65	7'500.00	8'808.60
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	31'233.00	33'100.00	22'040.95
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	3'500.00	3'150.00	6'435.85
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	168.41
36 Charges de transferts	CHF	4'006.65	2'500.00	1'800.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	48'194.30	46'250.00	39'253.81
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	-	-	-
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	-	7'250.00	2'250.00
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	37'532.90	-	16'498.69
46 Revenus de transferts	CHF	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	37'532.90	7'250.00	18'748.69
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-10'661.40	-39'000.00	-20'505.12
34 Charges financières	CHF	33'124.20	14'600.00	15'811.10
44 Revenus financiers	CHF	117'768.75	121'300.00	119'446.71
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	84'644.55	106'700.00	103'635.61
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		73'983.15	67'700.00	83'130.49
38 Charges extraordinaires	CHF	37'532.90	-	16'498.69
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-37'532.90	-	-16'498.69
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	36'450.25	67'700.00	66'631.80

Compte de résultats selon les natures		Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel		9'454.65		7'500.00		8'808.60	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		31'233.00		33'100.00		22'040.95	
33 Amortissements du patrimoine administratif		3'500.00		3'150.00		6'435.85	
34 Charges financières		33'124.20		14'600.00		15'811.10	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		-		-		168.41	
36 Charges de transferts		4'006.65		2'500.00		1'800.00	
37 Subventions redistribuées		-		-		-	
38 Charges extraordinaires		37'532.90		-		16'498.69	
39 Imputations internes		-		-		-	
40 Revenus fiscaux			-		-		-
41 Patentes et concessions			-		-		-
42 Taxes			-		7'250.00		2'250.00
43 Revenus divers			-		-		-
44 Revenus financiers			155'301.65		121'300.00		119'446.71
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			-		-		16'498.69
46 Revenus de transferts			-		-		-
47 Subventions à redistribuer			-		-		-
48 Revenus extraordinaires			-		-		-
49 Imputations internes			-		-		-
Total des charges et des revenus		118'851.40	155'301.65	60'850.00	128'550.00	71'563.60	138'195.40
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		36'450.25		67'700.00		66'631.80	

Compte des investissements selon les natures	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	349 441.30		-		16 539.30	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	-		-		-	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement	-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		314 441.30		-		13 252.45
64 Remboursement de prêts		-		-		-
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	349 441.30	314 441.30	-	-	16 539.30	13 252.45
Excédent de dépenses		35 000.00		-		3 286.85
Excédent de recettes	-		-		-	

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passif Augmentation des actifs et diminution des passifs	provenance des fonds (+) emploi de fonds (-)	
Résultat ordinaire du compte de résultats			83'130.49
Résultat extraordinaire du compte de résultats			-16'498.69
Amortissements planifiés		+	6'435.85
Attributions aux fonds et financements spéciaux		+	168.41
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-	16'498.69
Réévaluations des prêts du PA		+	-
Réévaluations des participations du PA		+	-
Attributions au capital propre		+	16'498.69
Prélèvements sur le capital propre		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			73'236.06
Dépenses d'investissements			
50 Immobilisations corporelles		-	16'539.30
51 Investissements pour le compte de tiers		-	-
52 Immobilisations incorporelles		-	-
54 Prêts		-	-
55 Participations et capital social		-	-
56 Propres subventions d'investissement		-	-
57 Subventions d'investissement redistribuées		-	-
Recettes d'investissements			
60 Transferts au patrimoine financier		+	-
61 Remboursements		+	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		+	-
63 Subventions d'investissement acquises		+	13'252.45
64 Remboursement de prêts		+	-
65 Transferts de participations		+	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		+	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-3'286.85
	Etat 31.12.2022	Etat 31.12.2023	
100 Disponibilités et placements à court terme	392'026.47	408'606.61	
101 Créances	43'938.73	3'227.60	40'711.13
102 Placements financiers à court terme	-	-	-
104 Actifs de régularisation	331'632.00	237'567.60	94'064.40
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-	-
107 Placements financiers	-	-	-
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-	-	-
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-	-
200 Engagements courants	46'263.00	585.85	-45'677.15
201 Engagements financiers à court terme	-	-	-
204 Passifs de régularisation	329'427.55	192'960.10	-136'467.45
205 Provisions à court terme	-	-	-
206 Engagements financiers à long terme	6'000.00	-	-6'000.00
208 Provisions à long terme	-	-	-
209 Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			-53'369.07
29 Capital propre	417'410.65	484'210.86	
Variation des liquidités et placements à court terme			16'580.14
100 Disponibilités et placements à court terme	392'026.47	408'606.61	16'580.14

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	26,177.90	2,250.00	25,000.00	2,250.00	32,471.60	
			23,927.90		22,750.00		32,471.60
01	LEGISLATIF & EXECUTIF	6,468.60		6,000.00		6,499.65	
012	EXECUTIF	6,468.60		6,000.00		6,499.65	
0120	EXECUTIF	6,468.60		6,000.00		6,499.65	
0120.3000.00	Autorités	5,430.00		5,000.00		5,362.50	
0120.3050.00	Charges sociales	1,038.60		1,000.00		1,137.15	
02	ADMINISTRATION GENERALE	19,709.30	2,250.00	19,000.00	2,250.00	25,971.95	
022	SERVICES GENERAUX	19,709.30	2,250.00	19,000.00	2,250.00	25,971.95	
0220	SERVICES GENERAUX	19,709.30	2,250.00	19,000.00	2,250.00	25,971.95	
0220.3001.00	Prestations commission	2,340.00		1,500.00		2,955.00	
0220.3130.01	Frais d'assemblées et de sorties	1,702.40		2,000.00		7,808.05	
0220.3137.00	Impôts communaux et cantonaux	10,609.35		8,000.00		7,225.75	
0220.3170.00	Autres frais	3,257.55		5,000.00		3,976.50	
0220.3636.00	Cotisations aux associations	300.00		500.00		300.00	
0220.3637.00	Subventions aux bourgeois	1,500.00		2,000.00		3,706.65	
0220.4210.00	Agrégations bourgeoisiales		2,250.00		2,250.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	13,075.91	26,801.86	19,250.00	33,000.00	15,141.25	27,990.00
		13,725.95		13,750.00		12,848.75	
81	Agriculture	8,721.65	26,633.45	13,250.00	28,000.00	14,766.25	27,990.00
8180	Agriculture de montagne	8,721.65	26,633.45	13,250.00	28,000.00	14,766.25	27,990.00
8180.3134.00	Assurances de l'alpage et chapelle	3,007.10		2,600.00		2,535.65	
8180.3134.01	Assurances cabanes	1,530.00		2,500.00		2,438.00	
8180.3144.00	Entretien des bâtiments	1,034.55		5,000.00		6,292.60	
8180.3300.20	Amortissements du patrimoine administratif	3,150.00		3,150.00		3,500.00	
8180.4470.00	Fermages cabanes		2,181.45		2,500.00		2,438.00
8180.4470.01	Fermages terrains		24,452.00		25,500.00		25,552.00
82	SYLVICULTURE	4,354.26	168.41	6,000.00	5,000.00	375.00	
820	SYLVICULTURE	4,354.26	168.41	6,000.00	5,000.00	375.00	
8200	SYLVICULTURE	4,354.26	168.41	6,000.00	5,000.00	375.00	
8200.3141.00	Entretien des routes et chemins	900.00		1,000.00		375.00	
8200.3145.00	Entretien des forêts			5,000.00			
8200.3300.20	Amortissement Sylviculture	3,285.85					
8200.3510.00	Attribution au fonds forestier de réserve	168.41					
8200.4250.00	Vente de bois				5,000.00		
8200.4400.00	Intérêts du fonds forestier de réserve		168.41				

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPOTS	32,309.79	109,143.54	16,600.00	93,300.00	71,238.55	127,311.65
		76,833.75		76,700.00		56,073.10	
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	15,811.10	92,644.85	16,600.00	93,300.00	33,705.65	89,778.75
961	INTERETS	62.35	1,998.50	100.00	300.00	52.70	296.50
9610	INTERETS	62.35	1,998.50	100.00	300.00	52.70	296.50
9610.3400.00	Intérêts et frais de la dette à court terme	62.35		100.00		52.70	
9610.4400.00	Intérêts des titres		1,998.50		300.00		296.50
963	BIENS-FONDS DU PATRIMOINE FINANCIER	15,748.75	90,646.35	16,500.00	93,000.00	33,652.95	89,482.25
9630	BIENS-FONDS DU PATRIMOINE FINANCIER	15,748.75	90,646.35	16,500.00	93,000.00	33,652.95	89,482.25
9630.3199.00	Frais divers			2,000.00		581.45	
9630.3431.00	Entretien et frais de culture	15,748.75		14,500.00		33,071.50	
9630.4430.00	Fermages, vignes et domaines		5,535.90		5,500.00		5,745.10
9630.4430.01	Redevances diverses		85,110.45		87,500.00		83,737.15
990	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF EXISTANT	16,498.69	16,498.69			37,532.90	37,532.90
9900	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISITRATIF EXISTANT	16,498.69	16,498.69			37,532.90	37,532.90
9900.3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire	16,498.69				37,532.90	
9900.4411.00	Dissolution de fonds non autorisés						37,532.90
9900.4510.00	Prélèvement sur fonds forestier de réserve		16,498.69				

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		71,563.60	138,195.40	60,850.00	128,550.00	118,851.40	155,301.65
	Excédent de revenu	66,631.80					
	Excédent de revenu			67,700.00			
	Excédent de revenu					36,450.25	
		138,195.40	138,195.40	128,550.00	128,550.00	155,301.65	155,301.65

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	Charges	71,563.60		60,850.00		118,851.40	
			71,563.60		60,850.00		118,851.40
30	Charges de personnel	8,808.60		7,500.00		9,454.65	
300	Autorités et commissions	7,770.00		6,500.00		8,317.50	
3000	Traitements, indemnités journalières, jetons de présence	5,430.00		5,000.00		5,362.50	
3001	Paievements à des membres des autorités et des commissions	2,340.00		1,500.00		2,955.00	
305	Cotisations de l'employeur	1,038.60		1,000.00		1,137.15	
3050	Cotisations AVS, AI, APG, AC	1,038.60		1,000.00		1,137.15	
31	Charges biens et services,autres charges d'exploitation	22,040.95		33,100.00		31,233.00	
313	Prestations de services et honoraires	16,848.85		15,100.00		20,007.45	
3130	Prestations de services de tiers	1,702.40		2,000.00		7,808.05	
3134	Primes d'assurance de choses	4,537.10		5,100.00		4,973.65	
3137	Impôts et taxes	10,609.35		8,000.00		7,225.75	
314	Gros entretien et entretien courant	1,934.55		11,000.00		6,667.60	
3141	Entretien des routes / voies de communication	900.00		1,000.00		375.00	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	1,034.55		5,000.00		6,292.60	
3145	Entretien des forêts			5,000.00			
317	Indemnisations	3,257.55		5,000.00		3,976.50	
3170	Frais de déplacement et autres frais	3,257.55		5,000.00		3,976.50	
319	Diverses charges d'exploitation			2,000.00		581.45	
3199	Autres charges d'exploitation			2,000.00		581.45	
33	Amortissements du patrimoine administratif	6,435.85		3,150.00		3,500.00	
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	6,435.85		3,150.00		3,500.00	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	6,435.85		3,150.00		3,500.00	
34	Charges financières	15,811.10		14,600.00		33,124.20	
340	Charges d'intérêts	62.35		100.00		52.70	
3400	Intérêts passifs des engagements courants	62.35		100.00		52.70	

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
343	Entretien du patrimoine financier	15,748.75		14,500.00		33,071.50	
3431	Entretien courant, biens-fonds	15,748.75		14,500.00		33,071.50	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	168.41					
351	Attrib. aux fonds et FS enregistrés comme capitaux propres	168.41					
3510	Attributions aux FS enregistrés comme capitaux propres	168.41					
36	Charges de transfert	1,800.00		2,500.00		4,006.65	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1,800.00		2,500.00		4,006.65	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	300.00		500.00		300.00	
3637	Subventions aux ménages, aides individuelles	1,500.00		2,000.00		3,706.65	
38	Charges extraordinaires	16,498.69				37,532.90	
389	Attributions aux capitaux propres	16,498.69				37,532.90	
3894	Attributions aux réserves de politique financière	16,498.69				37,532.90	

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	Revenus		138,195.40		128,550.00		155,301.65
		138,195.40		128,550.00		155,301.65	
42	Taxes		2,250.00		7,250.00		
421	Emoluments administratifs		2,250.00		2,250.00		
4210	Emoluments administratifs		2,250.00		2,250.00		
425	Recettes sur ventes				5,000.00		
4250	Ventes				5,000.00		
44	Revenus financiers		119,446.71		121,300.00		155,301.65
440	Revenus des intérêts		2,166.91		300.00		296.50
4400	Intérêts des disponibilités		2,166.91		300.00		296.50
441	Gains réalisés patrimoine financier						37,532.90
4411	Gains provenant des ventes d'immobilisations corporelles						37,532.90
443	Revenus des biens-fonds patrimoine financier		90,646.35		93,000.00		89,482.25
4430	Loyers et fermages, biens-fonds		90,646.35		93,000.00		89,482.25
447	Revenus des biens-fonds patrimoine administratif		26,633.45		28,000.00		27,990.00
4470	Loyers et fermages, biens-fonds		26,633.45		28,000.00		27,990.00
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		16,498.69				
451	Prélèvements fonds et FS enregistrés comme capitaux propres		16,498.69				
4510	Prélèvements sur les FS enregistrés comme capitaux propres		16,498.69				

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		71,563.60	138,195.40	60,850.00	128,550.00	118,851.40	155,301.65
	Excédent de revenu	66,631.80					
	Excédent de revenu			67,700.00			
	Excédent de revenu					36,450.25	
		138,195.40	138,195.40	128,550.00	128,550.00	155,301.65	155,301.65

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	16,539.30	13,252.45			349,441.30	314,441.30
			3,286.85				35,000.00
81	AGRICULTURE					315,000.00	280,000.00
818	AGRICULTURE DE MONTAGNE					315,000.00	280,000.00
8180	AGRICULTURE DE MONTAGNE					315,000.00	280,000.00
8180.5030.00	Captage eau potable Tracuit					315,000.00	
8180.6310.00	Subvention cantonale "captage"						280,000.00
82	SYLVICULTURE	16,539.30	13,252.45			34,441.30	34,441.30
820	SYLVICULTURE	16,539.30	13,252.45			34,441.30	34,441.30
8200	SYLVICULTURE	16,539.30	13,252.45			34,441.30	34,441.30
8200.5050.00	Pâturages boisés "Tracuit"	16,539.30				34,441.30	
8200.6310.00	Subvention cantonale		1,680.00				
8200.6320.00	Vente bois pâturages boisés		11,572.45				34,441.30

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

9 FINANCES ET IMPOTS

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		16,539.30	13,252.45			349,441.30	314,441.30
	Excédent de charge		3,286.85				
	Excédent de charge						35,000.00
		16,539.30	16,539.30			349,441.30	349,441.30

Compte d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	Dépenses d'investissement	16,539.30				349,441.30	
			16,539.30				349,441.30
50	Immobilisations corporelles	16,539.30				349,441.30	
503	Autres ouvrages de génie civil					315,000.00	
5030	Autres ouvrages de génie civil en général					315,000.00	
505	Forêts	16,539.30				34,441.30	
5050	Forêts	16,539.30				34,441.30	

Compte d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	Recettes d'investissement		13,252.45				314,441.30
		13,252.45				314,441.30	
63	Subventions d'investissement acquises		13,252.45				314,441.30
631	Cantons et concordats		1,680.00				280,000.00
6310	Subventions d'investissement des cantons et des concordats		1,680.00				280,000.00
632	Communes et syndicats de communes		11,572.45				34,441.30
6320	Subventions inv. des communes et des syndicats de communes		11,572.45				34,441.30

Compte d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		16,539.30	13,252.45			349,441.30	314,441.30
	Excédent de charge		3,286.85				
	Excédent de charge						35,000.00
		16,539.30	16,539.30			349,441.30	349,441.30

Comptes 2023

Bilans comparés au 31 décembre 2022 et 2023

Actif			Passif		
	31.12.2022	31.12.2023		31.12.2022	31.12.2023
Patrimoine financier	767 597.20	649 401.81	Capitaux de tiers	381 690.55	193 545.95
Disponibilités et placements à court terme			Engagements courants		
Banque Raiffeisen, épargne	225 954.36	224 922.61	Créanciers	46 263.00	585.85
Banque Raiffeisen, placement	166 072.11	167 185.31			
c/c BR Fonds forestier de réserve	0.00	16 498.69	Passifs de régularisation		
Créances			Passifs transitoirs investissements	329 427.55	192 960.10
Débiteurs	27 608.45	3 227.60			
c/c BR Fonds forestier de réserve	16 330.28	0.00	Engagements financiers à long terme		
Actifs de régularisation			Crédit agricole Etat du Valais	6 000.00	0.00
Actifs transitoires fonctionnement	51 632.00	10 829.60			
Actifs transitoires investissements	280 000.00	226 738.00			
Patrimoine administratif	31 504.00	28 355.00	Capitaux propres	417 410.65	484 210.86
Investissements			Fonds de reboisement	16 330.28	0.00
Terrains	1.00	1.00	Réserve de politique budgétaire	37 532.90	54 031.59
Captage eau potable Tractuit	31 500.00	28 350.00			
Constructions	1.00	1.00	Fortune nette		
Forêts	0.00	1.00	Capital	327 097.22	
Participations, capital social			+ excédent recettes	36 450.25	363 547.47
Actions téléphérique CBV	1.00	1.00		66 631.80	430 179.27
Action Télécabine Vercorin SA	1.00	1.00			
	799 101.20	677 756.81		799 101.20	677 756.81

Comptes adoptés par le Conseil bourgeoisial en séance du 26 février 2024

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1	ACTIF	799,101.20	666,541.90	787,886.29	677,756.81
10	PATRIMOINE FINANCIER	767,597.20	650,002.60	768,197.99	649,401.81
100	DISPONIBILITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME	392,026.47	276,631.79	260,051.65	408,606.61
1002.00	Banque Raiffeisen Epargne	225,954.36	259,019.90	260,051.65	224,922.61
1003.00	Banque Raiffeisen Placement	166,072.11	1,113.20		167,185.31
1004.00	C/C BR Fonds forestier de réserve		16,498.69		16,498.69
101	CRÉANCES	43,938.73	135,803.21	176,514.34	3,227.60
1010	Créances résultant de livraisons et de prestations tiers	27,608.45	135,634.80	160,015.65	3,227.60
1010.00	Débiteurs	27,608.45	135,634.80	160,015.65	3,227.60
1011	Comptes courants avec des tiers	16,330.28	168.41	16,498.69	
1011.00	C/C BR Fonds forestier de réserve	16,330.28	168.41	16,498.69	
104	ACTIFS DE RÉGULARISATION	331,632.00	237,567.60	331,632.00	237,567.60
1041	Charges de biens et services et ACE	51,632.00	10,829.60	51,632.00	10,829.60
1041.00	Actifs transitoires de fonctionnement	51,632.00	10,829.60	51,632.00	10,829.60
1046	ACTIFS DE RÉGULARISATION, COMPTE DES INVESTISSEMENTS	280,000.00	226,738.00	280,000.00	226,738.00
1046.00	Actifs transitoires investissements	280,000.00	226,738.00	280,000.00	226,738.00
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	31,504.00	16,539.30	19,688.30	28,355.00
140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31,502.00	16,539.30	19,688.30	28,353.00
1400	TERRAINS PA	1.00			1.00
1400.00	Terrains	1.00			1.00
1403.00	Captage eau potable Tracuit	31,500.00		3,150.00	28,350.00
1404.00	Constructions	1.00			1.00
1405.01	Forêts		16,539.30	16,538.30	1.00
145	PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL	2.00			2.00
1454	PARTICIPATIONS AUX ENTREPRISES PUBLIQUES	2.00			2.00
1454.00	Actions Téléphérique CBV	1.00			1.00
1454.01	Action Télécabine Vercorin SA	1.00			1.00

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
2	P A S S I F	799,101.20	490,571.15	611,915.54	677,756.81
20	CAPITAUX DE TIERS	381,690.55	407,272.25	595,416.85	193,545.95
200	ENGAGEMENTS COURANTS	46,263.00	213,322.40	258,999.55	585.85
2000	ENGAGEMENTS COURANTS	46,263.00	213,322.40	258,999.55	585.85
2000.00	Créanciers	46,263.00	213,322.40	258,999.55	585.85
204	PASSIFS DE RÉGULARISATION	329,427.55	193,949.85	330,417.30	192,960.10
2046	PASSIFS DE RÉGULARISATION, COMPTE DES INVESTISSEMENTS	329,427.55	193,949.85	330,417.30	192,960.10
2046.00	Passifs transitoires investissements	329,427.55	193,949.85	330,417.30	192,960.10
206	ENGAGEMENTS FINANCIERS À LONG TERME	6,000.00		6,000.00	
2069	Autres engagements financiers à long terme	6,000.00		6,000.00	
2069.00	Crédit agricole Etat du Valais	6,000.00		6,000.00	
29	CAPITAUX PROPRES	417,410.65	83,298.90	16,498.69	484,210.86
2910.02	Fonds de reboisement	16,330.28	168.41	16,498.69	
2940.01	Réserve de politique budgétaire	37,532.90	16,498.69		54,031.59
299	EXCÉDENT / DÉCOUVERT DU BILAN	363,547.47	66,631.80		430,179.27
2999.00	Fortune nette	363,547.47	66,631.80		430,179.27

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
	Total de l'actif	799,101.20	666,541.90	787,886.29	677,756.81
	Total du passif	799,101.20	490,571.15	611,915.54	677,756.81
			175,970.75	175,970.75	-0.00

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	417'411	83'299	16'499	484'211
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre				-
291	Fonds classés dans le capital propre	16'330	168	16'499	-0
294	Réserves de politique budgétaire	37'533	16'499		54'032
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier				-
299	Excédent/découvert du bilan	363'547	66'632		430'179

Comptes 2023

Tableau synoptique des crédits d'engagement utilisés et encore disponibles - Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d

Compte	Libellé Ouvrage	Décision de	Crédit			Crédit utilisé au	Crédit disponible
		Assemblée Bourgeoisiale	initial	additionnel	global	31.12.2023	
8180.5030.00	Captage eau potable Tracuit	30.03.20/28.03.22	200 000.00	150 000.00	350 000.00	157 039.90	192 960.10
* Extension et changement de projet nécessitant un nouveau crédit d'engagement de CHF 350'000.-- lors de l'Assemblée bourgeoisiale du 28.03.2022							

Tableau synoptique des crédits complémentaires - Ofinco, art. 30, al. 2, litt.e

Compte	Libellé Ouvrage	Décision de	Crédit			Crédit utilisé au	Crédit disponible
		Assemblée Primaire	initial	additionnel	global	31.12.2023	
8180.5030.00	Captage eau potable Tracuit	25.03.2024	350 000.00	160 000.00	510 000.00	157 039.90	352 960.10
* Nouveau crédit d'engagement de CHF 160'000.-- lors de l'Assemblée bourgeoisiale du 25.03.2024 (augmentation des fournitures, complexité du dossier, imprévus)							

Engagement hors bilan

Compte	Libellé Ouvrage	Décision de	Crédit				
		Assemblée Primaire	initial		additionnel		global
NEANT							

Comptes des investissements et des amortissements 2023

	Etat au 01.01.2023	Dépenses 2023	Recettes 2023	Résultats	%	Amortissements 2023	Etat au 31.12.2023
1 400.00 Terrains	1.00			1.00			1.00
1 403.00 Captage eau potable Tracuit	31 500.00			31 500.00	10	3 150.00	28 350.00
1 404.00 Constructions	1.00			1.00			1.00
1 405.00 Forêts	-	3 286.85		3 286.85	100	3 285.85	1.00
	31 502.00	3 286.85	-	34 788.85		6 435.85	28 353.00



Bourgeoisie de
Saint-Léonard



Titres

Au 31 décembre 2023

Télécabine Vercorin SA, 30 actions, valeur nominale fr. 200.-,
valeur au bilan fr. 1.-.

Téléphérique Chalais – Vercorin SA, 10 actions nominatives
(actionnaire n° 21), valeur nominale fr. 250.-, valeur au bilan fr. 1.-

Saint-Léonard, le 31 décembre 2023

Tableau des garanties

en francs suisses	Solde au 01.01	Solde au 31.12	Ecart
Néant			

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
	NEANT				-
					-
					-
					-
					-
					-
					-
					-

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
	NEANT				-
					-
					-
					-
					-
					-
					-
					-

Total provisions à court terme	-	-	-	-
Total provisions à long terme	-	-	-	-
Total des provisions	-	-	-	-

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la bourgeoisie de Saint-Léonard

1. Base légale

L'établissement du compte de la bourgeoisie de Saint-Léonard se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La bourgeoisie de Saint-Léonard se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 0.-

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 10'000.-.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 20'000.- par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr. 0.-.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 20'000.- par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Autres travaux de génie-civil : 10% (compte bilan 1403)

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr. 0.-.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

Ainsi arrêté par le Conseil bourgeoisial en séance du 13 février 2024



**Bourgeoisie de Saint-Léonard
Saint-Léonard**

Rapport de l'organe de révision
31 décembre 2023

Rapport du réviseur sur les comptes annuels à l'assemblée bourgeoisiale de la Bourgeoisie de Saint-Léonard

En notre qualité de réviseur selon les articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais du 5 février 2004 (ci-après LCo) et selon les articles 89 à 93 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 24 février 2021 (ci-après OGFCo), nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la Bourgeoisie de Saint-Léonard, comprenant le bilan, le compte des investissements, le compte de résultats, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

Responsabilité du conseil bourgeoisial

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo incombe au conseil bourgeoisial. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil bourgeoisial est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du réviseur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré nul selon les indicateurs MCH2 ;
- l'équilibre financier à terme paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec une délégation du conseil bourgeoisial a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

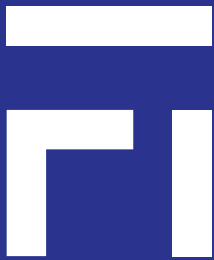
Fiduciaire FIDAG SA

Philippe Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Christophe Pitteloud
Experte-réviseur agréée

Sion, le 27 février 2024
Exemplaire numérique

Annexes : Comptes annuels établis par la Bourgeoisie





Bourgeoisie de Saint-Léonard

Budget 2024

Compte de résultats échelonné		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	9 454.65	7 500.00	11 700.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	31 233.00	33 100.00	38 700.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	3 500.00	3 150.00	9 400.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
36 Charges de transferts	CHF	4 006.65	2 500.00	2 500.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	48 194.30	46 250.00	62 300.00
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	-	-	-
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	-	7 250.00	5 000.00
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	37 532.90	-	-
46 Revenus de transferts	CHF	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	37 532.90	7 250.00	5 000.00
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-10 661.40	-39 000.00	-57 300.00
34 Charges financières	CHF	33 124.20	14 600.00	7 100.00
44 Revenus financiers	CHF	117 768.75	121 300.00	119 600.00
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	84 644.55	106 700.00	112 500.00
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		73 983.15	67 700.00	55 200.00
38 Charges extraordinaires	CHF	37 532.90	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-37 532.90	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	36 450.25	67 700.00	55 200.00

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	77 818.50	57 700.00	60 000.00
Revenus financiers	+ CHF	117 768.75	128 550.00	124 600.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	39 950.25	70 850.00	64 600.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	39 950.25	70 850.00	64 600.00
Amortissements planifiés	- CHF	3 500.00	3 150.00	9 400.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	37 532.90	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	37 532.90	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	36 450.25	67 700.00	55 200.00
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	349 441.30	-	160 000.00
Recettes	- CHF	314 441.30	-	94 696.00
Investissements nets	= CHF	35 000.00	-	65 304.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	39 950.25	70 850.00	64 600.00
Investissements nets	- CHF	35 000.00	-	65 304.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	704.00
Excédent de financement	= CHF	4 950.25	70 850.00	-

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	32 471.60	-	25 000.00	2 250.00	36 200.00	-
1	Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2	Formation	-	-	-	-	-	-
3	Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4	Santé	-	-	-	-	-	-
5	Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6	Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	15 141.25	27 990.00	19 250.00	33 000.00	25 100.00	31 800.00
9	Finances et impôts	71 238.55	127 311.65	16 600.00	93 300.00	8 100.00	92 800.00
Total des charges et des revenus		118 851.40	155 301.65	60 850.00	128 550.00	69 400.00	124 600.00
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		36 450.25		67 700.00		55 200.00	

Compte de résultats selon les natures		Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel		9 454.65		7 500.00		11 700.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		31 233.00		33 100.00		38 700.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif		3 500.00		3 150.00		9 400.00	
34 Charges financières		33 124.20		14 600.00		7 100.00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		-		-		-	
36 Charges de transferts		4 006.65		2 500.00		2 500.00	
37 Subventions redistribuées		-		-		-	
38 Charges extraordinaires		37 532.90		-		-	
39 Imputations internes		-		-		-	
40 Revenus fiscaux			-		-		-
41 Patentes et concessions			-		-		-
42 Taxes			-		7 250.00		5 000.00
43 Revenus divers			-		-		-
44 Revenus financiers			117 768.75		121 300.00		119 600.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			37 532.90		-		-
46 Revenus de transferts			-		-		-
47 Subventions à redistribuer			-		-		-
48 Revenus extraordinaires			-		-		-
49 Imputations internes			-		-		-
Total des charges et des revenus		118 851.40	155 301.65	60 850.00	128 550.00	69 400.00	124 600.00
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		36 450.25		67 700.00		55 200.00	

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	-	-	-	-	-	-
1	Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2	Formation	-	-	-	-	-	-
3	Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4	Santé	-	-	-	-	-	-
5	Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6	Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	349 441.30	314 441.30	-	-	160 000.00	94 696.00
9	Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		349 441.30	314 441.30	-	-	160 000.00	94 696.00
Excédent de dépenses			35 000.00		-		65 304.00
Excédent de recettes		-		-		-	

Compte des investissements selon les natures		Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles		349 441.30		-		160 000.00	
51 Investissements pour le compte de tiers		-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles		-		-		-	
54 Prêts		-		-		-	
55 Participations et capital social		-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement		-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées		-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier			-		-		-
61 Remboursements			-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles			-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises			314 441.30		-		94 696.00
64 Remboursement de prêts			-		-		-
65 Transferts de participations			-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres			-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer			-		-		-
Total des dépenses et des recettes		349 441.30	314 441.30	-	-	160 000.00	94 696.00
Excédent de dépenses			35 000.00		-		65 304.00
Excédent de recettes		-		-		-	

Plan financier

Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033

Prévisions compte de résultats

Total des charges financières	77 819	57 700	60 000	48 100	57 600	47 500	-	-	-	-	-	-
Total des revenus financiers	117 769	128 550	124 600	99 900	99 900	99 900	-	-	-	-	-	-
Marge d'autofinancement	39 950	70 850	64 600	51 800	42 300	52 400	-	-	-	-	-	-
Amortissements planifiés	3 500	3 150	9 400	8 500	7 600	6 900	-	-	-	-	-	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	37 533	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	37 533	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attributions au capital propre	37 533	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	36 450	67 700	55 200	43 300	34 700	45 500	0	0	0	0	0	0

Prévision du compte des investissements

Total des dépenses	349 441	-	160 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des recettes	314 441	-	94 696	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissements nets	35 000	0	65 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Financement des investissements

Report des investissements nets	35 000	-	65 304	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Marge d'autofinancement	39 950	70 850	64 600	51 800	42 300	52 400	-	-	-	-	-	-
Excédent (+) découvert (-) de financement	4 950	70 850	-704	51 800	42 300	52 400	0	0	0	0	0	0

Modification de la fortune/découvert

Excédent revenus (+) charges (-)	36 450	67 700	55 200	43 300	34 700	45 500	-	-	-	-	-	-
Excédent /Découvert du bilan	363 547	431 247	486 447	529 747	564 447	609 947	0	0	0	0	0	0

Modification des engagements

Variation capitaux de tiers	-4 950	-70 850	704	-51 800	-42 300	-52 400	-	-	-	-	-	-
Capitaux de tiers	381 691	310 841	311 545	259 745	217 445	165 045	0	0	0	0	0	0

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	36,200.00		25,000.00	2,250.00	32,471.60	
			36,200.00		22,750.00		32,471.60
01	LEGISLATIF & EXECUTIF	8,200.00		6,000.00		6,499.65	
012	EXECUTIF	8,200.00		6,000.00		6,499.65	
0120	EXECUTIF	8,200.00		6,000.00		6,499.65	
0120.3000.00	Autorités	7,000.00		5,000.00		5,362.50	
0120.3050.00	Charges sociales	1,200.00		1,000.00		1,137.15	
02	ADMINISTRATION GENERALE	28,000.00		19,000.00	2,250.00	25,971.95	
022	SERVICES GENERAUX	28,000.00		19,000.00	2,250.00	25,971.95	
0220	SERVICES GENERAUX	28,000.00		19,000.00	2,250.00	25,971.95	
0220.3001.00	Prestations commission	3,500.00		1,500.00		2,955.00	
0220.3130.01	Frais d'assemblées et de sorties	9,000.00		2,000.00		7,808.05	
0220.3137.00	Impôts communaux et cantonaux	9,000.00		8,000.00		7,225.75	
0220.3170.00	Autres frais	4,000.00		5,000.00		3,976.50	
0220.3636.00	Cotisations aux associations	500.00		500.00		300.00	
0220.3637.00	Subventions aux bourgeois	2,000.00		2,000.00		3,706.65	
0220.4210.00	Agrégations bourgeoisiales				2,250.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	25,100.00	31,800.00	19,250.00	33,000.00	15,141.25	27,990.00
		6,700.00		13,750.00		12,848.75	
81	Agriculture	19,100.00	26,800.00	13,250.00	28,000.00	14,766.25	27,990.00
8180	Agriculture de montagne	19,100.00	26,800.00	13,250.00	28,000.00	14,766.25	27,990.00
8180.3134.00	Assurances de l'alpage et chapelle	2,500.00		2,600.00		2,535.65	
8180.3134.01	Assurances cabanes	2,200.00		2,500.00		2,438.00	
8180.3144.00	Entretien des bâtiments	5,000.00		5,000.00		6,292.60	
8180.3300.20	Amortissements du patrimoine administratif	9,400.00		3,150.00		3,500.00	
8180.4470.00	Fermages cabanes		2,300.00		2,500.00		2,438.00
8180.4470.01	Fermages terrains		24,500.00		25,500.00		25,552.00
82	SYLVICULTURE	6,000.00	5,000.00	6,000.00	5,000.00	375.00	
820	SYLVICULTURE	6,000.00	5,000.00	6,000.00	5,000.00	375.00	
8200	SYLVICULTURE	6,000.00	5,000.00	6,000.00	5,000.00	375.00	
8200.3141.00	Entretien des routes et chemins	1,000.00		1,000.00		375.00	
8200.3145.00	Entretien des forêts	5,000.00		5,000.00			
8200.4250.00	Vente de bois		5,000.00		5,000.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPOTS	8,100.00	92,800.00	16,600.00	93,300.00	71,238.55	127,311.65
		84,700.00		76,700.00		56,073.10	
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	8,100.00	92,800.00	16,600.00	93,300.00	33,705.65	89,778.75
961	INTERETS	100.00	1,000.00	100.00	300.00	52.70	296.50
9610	INTERETS	100.00	1,000.00	100.00	300.00	52.70	296.50
9610.3400.00	Intérêts et frais de la dette à court terme	100.00		100.00		52.70	
9610.4400.00	Intérêts des titres		1,000.00		300.00		296.50
963	BIENS-FONDS DU PATRIMOINE FINANCIER	8,000.00	91,800.00	16,500.00	93,000.00	33,652.95	89,482.25
9630	BIENS-FONDS DU PATRIMOINE FINANCIER	8,000.00	91,800.00	16,500.00	93,000.00	33,652.95	89,482.25
9630.3199.00	Frais divers	1,000.00		2,000.00		581.45	
9630.3431.00	Entretien et frais de culture	7,000.00		14,500.00		33,071.50	
9630.4430.00	Fermages, vignes et domaines		6,500.00		5,500.00		5,745.10
9630.4430.01	Redevances diverses		85,300.00		87,500.00		83,737.15
990	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF EXISTANT					37,532.90	37,532.90
9900	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISITRATIF EXISTANT					37,532.90	37,532.90
9900.3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire					37,532.90	
9900.4411.00	Dissolution de fonds non autorisés						37,532.90

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		69,400.00	124,600.00	60,850.00	128,550.00	118,851.40	155,301.65
	Excédent de revenu	55,200.00					
	Excédent de revenu			67,700.00			
	Excédent de revenu					36,450.25	
		124,600.00	124,600.00	128,550.00	128,550.00	155,301.65	155,301.65

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2024 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
3	Charges	69,400.00		60,850.00		118,851.40	
			69,400.00		60,850.00		118,851.40
30	Charges de personnel	11,700.00		7,500.00		9,454.65	
300	Autorités et commissions	10,500.00		6,500.00		8,317.50	
3000	Traitements, indemnités journalières, jetons de présence	7,000.00		5,000.00		5,362.50	
3001	Paievements à des membres des autorités et des commissions	3,500.00		1,500.00		2,955.00	
305	Cotisations de l'employeur	1,200.00		1,000.00		1,137.15	
3050	Cotisations AVS, AI, APG, AC	1,200.00		1,000.00		1,137.15	
31	Charges biens et services,autres charges d'exploitation	38,700.00		33,100.00		31,233.00	
313	Prestations de services et honoraires	22,700.00		15,100.00		20,007.45	
3130	Prestations de services de tiers	9,000.00		2,000.00		7,808.05	
3134	Primes d'assurance de choses	4,700.00		5,100.00		4,973.65	
3137	Impôts et taxes	9,000.00		8,000.00		7,225.75	
314	Gros entretien et entretien courant	11,000.00		11,000.00		6,667.60	
3141	Entretien des routes / voies de communication	1,000.00		1,000.00		375.00	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	5,000.00		5,000.00		6,292.60	
3145	Entretien des forêts	5,000.00		5,000.00			
317	Indemnisations	4,000.00		5,000.00		3,976.50	
3170	Frais de déplacement et autres frais	4,000.00		5,000.00		3,976.50	
319	Diverses charges d'exploitation	1,000.00		2,000.00		581.45	
3199	Autres charges d'exploitation	1,000.00		2,000.00		581.45	
33	Amortissements du patrimoine administratif	9,400.00		3,150.00		3,500.00	
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	9,400.00		3,150.00		3,500.00	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	9,400.00		3,150.00		3,500.00	
34	Charges financières	7,100.00		14,600.00		33,124.20	
340	Charges d'intérêts	100.00		100.00		52.70	
3400	Intérêts passifs des engagements courants	100.00		100.00		52.70	

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2024 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
343	Entretien du patrimoine financier	7,000.00		14,500.00		33,071.50	
3431	Entretien courant, biens-fonds	7,000.00		14,500.00		33,071.50	
36	Charges de transfert	2,500.00		2,500.00		4,006.65	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	2,500.00		2,500.00		4,006.65	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	500.00		500.00		300.00	
3637	Subventions aux ménages, aides individuelles	2,000.00		2,000.00		3,706.65	
38	Charges extraordinaires					37,532.90	
389	Attributions aux capitaux propres					37,532.90	
3894	Attributions aux réserves de politique financière					37,532.90	

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2024 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
4	Revenus		124,600.00		128,550.00		155,301.65
		124,600.00		128,550.00		155,301.65	
42	Taxes		5,000.00		7,250.00		
421	Emoluments administratifs				2,250.00		
4210	Emoluments administratifs				2,250.00		
425	Recettes sur ventes		5,000.00		5,000.00		
4250	Ventes		5,000.00		5,000.00		
44	Revenus financiers		119,600.00		121,300.00		155,301.65
440	Revenus des intérêts		1,000.00		300.00		296.50
4400	Intérêts des disponibilités		1,000.00		300.00		296.50
441	Gains réalisés patrimoine financier						37,532.90
4411	Gains provenant des ventes d'immobilisations corporelles						37,532.90
443	Revenus des biens-fonds patrimoine financier		91,800.00		93,000.00		89,482.25
4430	Loyers et fermages, biens-fonds		91,800.00		93,000.00		89,482.25
447	Revenus des biens-fonds patrimoine administratif		26,800.00		28,000.00		27,990.00
4470	Loyers et fermages, biens-fonds		26,800.00		28,000.00		27,990.00

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2024 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
		69,400.00	124,600.00	60,850.00	128,550.00	118,851.40	155,301.65
	Excédent de revenu	55,200.00					
	Excédent de revenu			67,700.00			
	Excédent de revenu					36,450.25	
		124,600.00	124,600.00	128,550.00	128,550.00	155,301.65	155,301.65

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	160,000.00	94,696.00			349,441.30	314,441.30
			65,304.00				35,000.00
81	AGRICULTURE	160,000.00	94,696.00			315,000.00	280,000.00
818	AGRICULTURE DE MONTAGNE	160,000.00	94,696.00			315,000.00	280,000.00
8180	AGRICULTURE DE MONTAGNE	160,000.00	94,696.00			315,000.00	280,000.00
8180.5030.00	Captage eau potable Tracuit	160,000.00				315,000.00	
8180.6310.00	Subvention cantonale "captage"		94,696.00				280,000.00
82	SYLVICULTURE					34,441.30	34,441.30
820	SYLVICULTURE					34,441.30	34,441.30
8200	SYLVICULTURE					34,441.30	34,441.30
8200.5050.00	Pâturages boisés "Tracuit"					34,441.30	
8200.6320.00	Vente bois pâturages boisés						34,441.30

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

9 FINANCES ET IMPOTS

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		160,000.00	94,696.00			349,441.30	314,441.30
	Excédent de charge		65,304.00				
	Excédent de charge						35,000.00
		160,000.00	160,000.00			349,441.30	349,441.30

Budget d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2024 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
5	Dépenses d'investissement	160,000.00				349,441.30	
			160,000.00				349,441.30
50	Immobilisations corporelles	160,000.00				349,441.30	
503	Autres ouvrages de génie civil	160,000.00				315,000.00	
5030	Autres ouvrages de génie civil en général	160,000.00				315,000.00	
505	Forêts					34,441.30	
5050	Forêts					34,441.30	

Budget d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	Recettes d'investissement		94,696.00				314,441.30
		94,696.00				314,441.30	
63	Subventions d'investissement acquises		94,696.00				314,441.30
631	Cantons et concordats		94,696.00				280,000.00
6310	Subventions d'investissement des cantons et des concordats		94,696.00				280,000.00
632	Communes et syndicats de communes						34,441.30
6320	Subventions inv. des communes et des syndicats de communes						34,441.30

Budget d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2024 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
		160,000.00	94,696.00			349,441.30	314,441.30
	Excédent de charge		65,304.00				
	Excédent de charge						35,000.00
		160,000.00	160,000.00			349,441.30	349,441.30

Informations diverses

Attribution de mandats

Nous prions l'ensemble de la population léonardine occupée dans des maisons, entreprises, bureaux, etc., de bien vouloir transmettre à leurs employeurs la nécessité de nous communiquer leur genre d'activités, ce dans le but d'attribution de mandats futurs.

Rente AVS

Nous rappelons aux personnes atteignant l'âge AVS qu'elles doivent remplir un formulaire pour bénéficier de cette rente. L'agent AVS se tient à votre disposition.

Extincteurs

Selon les normes « feu AEAI » en vigueur et compte tenu que les pompiers ne peuvent assurer une intervention sur l'ensemble du village dans les quinze minutes, la pose d'extincteurs est donc maintenue obligatoire.

Crèche / UAPE « La Fontaine »

Le numéro de téléphone de cet établissement est le 027 452 08 17.

Bureaux de vote

Les horaires sont les suivants, soit le **dimanche** uniquement de **9h30 à 10h30**.

Ramassage des papiers

Nous prions la population d'amener les papiers à proximité des bennes/moloks à verres uniquement le jour de ramassage, soit le **premier mercredi du mois avant 13h00**. D'autres informations sur notre site internet, rubrique Administration / Infos diverses.

Déchets – Branches – Sarments

Lors des différents travaux de taille, les recommandations suivantes sont à respecter :

- les branches des arbres et les haies le long des routes et des chemins communaux seront élaguées afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public ;
- les branches et les sarments doivent être coupés ou broyés sur place et, selon les directives cantonales, compostés dans les champs et les vignes car tout feu en plein air est strictement interdit.

Déchetterie enevi

Toutes les informations utiles et à jour sont disponibles sur le site de la Commune de Saint-Léonard, sous la rubrique Informations / Déchets et Ordures ainsi que sur le site de enevi, www.enevi.ch. Par ailleurs, chaque ménage léonardin peut déposer gratuitement 1 tonne de déchets triés.

La carte d'accès à la déchetterie est obligatoire et les heures d'ouverture durant toute l'année sont les suivantes :

LU : fermé
MA-VE : 08h00 - 11h45 et de 13h15 - 17h45
SA : 08h00 - 11h45 et de 13h15 - 16h45
Veilles de fêtes: fermeture 1 heure plus tôt

L'Administration communale